



Les marchés

Bienvenue dans votre Infolettre Hiver 2024.
L'année tire à sa fin et nous pouvons dire que le dernier trimestre a été chargé en émotions.

Après une campagne riche en rebondissements, les électeurs américains ont élu Donald Trump le 5 novembre, avec une majorité républicaine au Congrès.



Les résultats des élections américaines pourraient influencer les marchés jusqu'en 2025.

Le programme politique de Donald Trump est perçu comme étant fortement favorable aux entreprises et à la croissance, avec des mesures pouvant directement profiter aux bénéficiaires des entreprises et aux rendements des marchés.

Cependant, certains aspects de ce programme pourraient également être potentiellement inflationnistes, ce qui risque de compliquer la trajectoire à long terme de la Fed vers des taux d'intérêt plus bas. L'une des sources possibles d'inflation (et de perturbations économiques) pourrait être les tarifs douaniers américains visant le Canada, le Mexique, la Chine et l'Union européenne. Si elles sont appliquées, certaines de ces mesures pourraient finalement entraîner une hausse des prix pour les consommateurs américains, ce qui risquerait alors de freiner la croissance économique des États-Unis. Mais pour l'instant, les marchés font preuve d'un optimisme soutenu et, à la veille du mois des fêtes, les investisseurs sont prêts à terminer l'année 2024 avec des gains significatifs.

À l'approche de la nouvelle année, les banques centrales restent déterminées à assouplir les taux d'intérêt, mais nous constatons une divergence entre le Canada et les États-Unis. L'économie canadienne restant nettement plus faible, la Banque du Canada a réduit ses taux de 50 points de base en décembre et continuera probablement à les assouplir en 2025. Au sud de la frontière, nous prévoyons moins de réductions à venir. Les marchés considèrent les dépenses prévues par Trump comme un risque inflationniste qui maintiendra les taux à un niveau élevé. Ainsi, bien qu'une réduction de 25 points ait été faite en décembre, il est possible que la Fed signale un maintien des taux en janvier, les économistes s'attendent à 2 baisses de 25pb en 2025.

En conclusion, quelle que soit la position que nous occupons dans le cycle du marché, il est important d'adopter une méthode d'investissement disciplinée et de rester concentrés sur vos objectifs à long terme. Le suivi et la révision continus de votre portefeuille permettent de s'assurer que celui-ci demeure sur la bonne voie. La diversification de vos investissements avec notre équipe de gestionnaires amène également plus de constance.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez, à moi et à mon équipe, afin de vous aider à atteindre vos objectifs financiers. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions ou commentaires.

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes,

Maude



Saviez-vous que ?

Les nouvelles mesures fiscales pour les REER FTQ

Cas fictif :

Nicole est à l'approche de sa retraite et elle cotise à un REER FTQ depuis quelques années. Elle trouve le crédit d'impôt de 30% très alléchant et ça lui permet généralement de recevoir un retour d'impôt intéressant. Lors de la préparation de sa dernière déclaration d'impôt, elle a été surprise de constater qu'elle n'était plus éligible au crédit de 30% car elle avait célébré son 65^e anniversaire dans l'année.

En effet, pour être éligible au crédit d'impôt d'un fonds de travailleurs, le cotisant doit avoir entre 18 et 64 ans. À partir de l'année de votre 65e anniversaire, vous n'avez plus droit aux crédits d'impôt.

Face à la popularité de ce fonds les dernières années et aux montants maximales pouvant être acceptés dans celui-ci, de nouvelles règles ont également été mises en place. Une de ces mesures était un revenu imposable maximal (112 655\$ en 2022), mais celle-ci a été repoussée en 2027. Une autre mesure est la période de détention minimale, il fallait auparavant attendre 2 ans avant de pouvoir retirer les sommes investies, même en étant à la retraite. Cette période de détention augmentera progressivement jusqu'à 5 ans dans les prochaines années. La cotisation à un fonds de travailleurs est certainement une bonne stratégie à l'approche de la retraite, il faut simplement bien comprendre ce que cela implique.

Portrait de nos gestionnaires



Chris Hensen est gestionnaire chez Manuvie. Titulaire d'un Baccalauréat et d'une maîtrise en administration des affaires, son plan initial était de devenir biologiste marin.

Il découvre sa passion pour l'investissement à 13 ans grâce au conseiller financier de son père dans la région de Toronto.

Sa carrière de gestionnaire débute dès l'université où il fonde un club d'investissement avec ses amis, avec lesquels il crée un fonds. Chris affirme d'ailleurs que cette expérience a marqué sa carrière et forgé son éthique de travail car à cette époque, obtenir des informations financières sur les entreprises était plus difficile, ce qui l'obligeait à travailler beaucoup plus dur.

Père de deux enfants, Chris passe la majorité de son temps libre à les accompagner à leurs pratiques de soccer ou à leurs cours de natation. Grand amateur de Yoga, il aime également s'entraîner.

Ce qu'il préfère par-dessus tout, ce sont les voyages au bord de la mer où il peut savourer une margarita avec des blancs d'œufs fouettés (ingrédient qu'il considère comme essentiel). Lors de son dernier voyage à Hawaï, il a pris des cours de surf.

Présent pour la communauté

Challengers BN : notre soutien au tennis s'affirme cet automne à Edmonton, Calgary, Saguenay et Drummondville

Le partenariat entre Tennis Canada et la Banque Nationale s'étend bien au-delà de l'Omnium Banque Nationale. Depuis 2005, la Banque Nationale est le commanditaire en titre des Challengers Banque Nationale organisés par Tennis Canada.



Ces tournois de tennis professionnel destinés au développement de l'élite permettent aux joueuses et joueurs canadiens de vivre une première expérience sur le circuit et d'accumuler des points pour ainsi améliorer leur classement mondial et participer à des tournois de plus grande envergure.



La Banque veut soutenir ces athlètes dans leur transition vers les rangs professionnels en proposant des tournois Challengers au Québec, au Manitoba ainsi qu'en Alberta, et en offrant des bourses allant jusqu'à 100 000 \$. Au fil des ans, les Challengers Banque Nationale se sont fait connaître et attirent des joueurs et des joueuses de partout dans le monde.

Plusieurs joueurs et joueuses parmi l'élite mondiale ont déjà pris part aux Challengers Banque Nationale, notamment nos talents canadiens Denis Shapovalov, Milos Raonic, Vasek Pospisil, Felix Auger-Aliassime, Eugénie Bouchard, et Bianca Andreescu.



Gain en capital : comment ça fonctionne?

Vous venez de réaliser un gain en capital? C'est une excellente nouvelle. Cette entrée d'argent qui fait suite à la vente de vos actifs va vous permettre d'améliorer votre santé financière.

Mais savez-vous qu'un gain en capital est potentiellement imposable? Connaissez-vous les dépenses ou les déductions admissibles pour diminuer votre gain en capital? Voici des réponses à vos questions.

[En savoir plus](#)



Maude Provencher
B.A.A, Finance
Conseillère en gestion
de patrimoine
819 751-6163
maude.provencher@bnc.ca



Maureen Batard
Associée en gestion
de patrimoine
819 751-6160
maureen.batard@bnc.ca

Nos experts :



Ioav Bronchti
Notaire, planificateur
Successorale Financière
Banque Nationale



**Vanessa
Houghton**
Planificatrice financière
Financière Banque
Nationale



Christian Asselin
Conseiller en sécurité financière
Banque Nationale Assurances



Mélina Konzak
Conseillère principale, planificatrice
Successorale Financière Banque Nationale



© FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE. Tous droits réservés 2024.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investisseurs (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Les produits et services d'assurance sont fournis par le Cabinet d'assurance Banque Nationale inc. (CABN). CABN n'est pas membre du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI). Les produits d'assurance ne sont pas protégés par le FCPI.

Pour joindre FBNGP, fbngp.ca. Pour vos options de désinscription, [cliquez ici](#).
Siège social Montréal : 1155, rue Metcalfe, 5e étage, Montréal (Québec) H3B 4S9